

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 47

Artikel: Tsouye-te
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1928, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



LA VERRUE

Le père François sort de sa maison, hume le vent, regarde, une seconde, l'air bleu qui bouge entre les feuilles du noyer, et s'en va s'asseoir sur son banc familial, au bout du verger.

Il songe à ce passé, point encore si vieux, où il vivait en paix, dans un clos qu'il avait arrangé à son goût. Il lui avait gardé, à ce bien qu'il tenait de son père, son allure ancienne. Entre la maison et le lac, les noyers, qui avaient achevé de grandir, conservaient leur fière allure. Plus bas, vers la grève, les pruniers, les pommiers, les cerisiers hâtifs se suivaient en ligne droite, à la mode d'un temps où l'on ne compliquait pas les choses... Au bout du verger, entre deux pruniers, le banc rustique, que François avait dressé de ses mains : douze troncs de coudrier pour le siège, autant pour le dossier, quatre pieux de chêne, et l'on avait un banc où l'on était bien, qui n'avait pas coûté cher. François regarde les feuillages rougis par l'automne, le prunier qui ne montre plus que ses branches grises sur un fond divinement bleu, le cerisier, bouquet éphémère, rouge vif, que la première tempête de novembre dispersera. Ce bleu de l'air, ce bleu du lac, il les regarde comme s'il en voulait envelopper toute sa sensibilité de vieil homme, qui sait qu'il ne les verra plus longtemps. Et sa joie, qu'il garde bien en lui, s'embrume lorsqu'il aperçoit, à l'autre bout du pré, ce pavillon grotesque imaginé par sa belle-fille, au temps où elle s'en vint vivre avec lui.

Il est, par le monde, des gens à qui ne suffit pas la noble simplicité d'un verger descendu vers le chemin de la grève, comme un large tapis de verdure et de fleurs. Ils n'ont de cesse qu'ils aient orné cette simplicité qui se serait bien passée d'eux. Dans un pâturage de pierres et d'herbe courte, ils construiront un comique chalet de bois, qui rappelle une pagode. Aux rives d'un lac aux lignes nobles, à la blonde atmosphère, ils planteront des sapins, pour se souvenir mieux de leur village natal, au pied des forêts noires. Il leur faut du bizarre, de l'inédit, un quelque chose qui les singularise, qui les fasse remarquer. Sans y voir mal, ils détruiront l'harmonie ancienne d'un paysage, pour la douteuse gloire d'y mettre « du leur ».

Ainsi fit la belle-fille de François, lorsqu'elle vint s'installer dans l'antique maison, où elle tiendrait le ménage du veuf et soignerait ses rhumatismes débutants. D'avoir tenu, en ville, une charcuterie achalandée, elle gardait de la moustache aux lèvres, un soupçon très net de barbe au menton et le verbe haut, inlassablement. Comme elle avait mené ses servantes et ses pratiques,

avec l'allègre humeur et la forte santé de Madame Angot, elle mena le vieux, ses journées, sa maison, son verger. Elle se levait matin et s'en allait porter aux poules de l'enclos une pâtée qui venait de cuire à côté du chocolat crèmeux de François. Elle s'en allait, selon la saison, repiquer un Carré de laitue, cueillir les premières chicoresses amères, secouer le prunier pour préparer, l'heure d'après, les confitures de l'hiver. Elle guettait, sur le seuil, deux ou trois commères favorisées qui s'en allaient à leur plantage. Elle observait, la moue désapprobatrice, ces jolies filles, la nuque rasée, qui s'en venaient prendre leur bain à l'ombre des peupliers. Puis, la jambe traînante, elle s'en revenait à sa cuisine, surveiller le fricot de midi.

Un matin, il lui parut que cette perspective du lac, entre les noyers, les pruniers et le pommier du bas, serait bien vide si l'on n'y bâtissait un pavillon qui, pensait-elle, embellirait le petit domaine et lui conférerait cet air de distinction dont elle rêvait. Elle n'en parla pas à son beau-père, qui, du fond de ses goûts « arrêtés », eût désapprouvé l'étrange projet. Elle préféra mener à bien, seule, cette construction dont la pensée la hantait depuis trois semaines. Elle pensait que l'on n'agit bien que si l'on agit seule, et le seul recours aux avis du beau-père eût défloré son plan. Elle s'en ouvrit tout juste à un architecte de la ville, qui, connaissant ses lubies, préféra ne point discuter.

Et l'on vit, à quelque temps de là, s'élever dans ce lieu paisible une étonnante bâtie de bois brun qui ressemblait à une boîte d'allumettes redressée sur son bout. Quelque chose qui tenait de la prison et du cercueil : de lourdes parois, un plancher surélevé en estrade et un fond de bois nu, lugubre comme toute la baraque. A cause du vent, disait-elle, il avait fallu d'épaisses parois. Et, sous le commode prétexte de distraire son beau-père, elle avait dressé cette cage compacte le plus près possible de la route, pour qu'elle fût bien à la vue des passants, des charretiers et des baigneuses. Elle la lui fit voir, dès que tout fut terminé, en lui représentant que les parois épaisse lui épargneraient les vents de l'est, et que la plaisante exposition de cette guériré lui laisserait, jusqu'aux dernières minutes de la journée, le bienfait d'un soleil ardent.

François regarda, haussa les épaules, ne dit mot, et, de sa vie, il n'entra dans l'étroite cage que sa bru avait construite pour lui.

D'autres y entreront : des amoureux rustiques, la trouvant commode, des passants, la géant drôle à regarder de près. Un soir qu'elle revérait, Julie y trouva ces vers griffonnés à la craie :

Le verger était noble, et de belle apparence,
Rien ne manquait, vraiment, pour qu'on s'y trouvât
Qui fit ce pavillon pour en doubler l'aisance? [bien].
Le mieux est l'ennemi du bien.

Sa mine sèche se pinça davantage, lorsqu'un matin de vacances, elle découvrit sur le bois brun ce quatraine qu'y avaient laissé deux collégiens farceurs :

Pour les prochaines Brandons,
Marionnettes, marionnettes,
Pour les prochaines Brandons,
Là, nous nous en souviendrons...

Une surveillance discrète, derrière ses volets, la retint, tout le soir des Brandons qui suivirent. Elle n'aperçut rien, qu'un renard qui se glissa le long de la haie.

Et, depuis, l'odieuse cahute, verrue d'un parfait paysage, se dresse entre le noyer et le vieux pommier aux branches déclinantes. Les passants s'amusent, une minute, à la regarder. Les petits drôles du voisinage l'ont appelée d'un nom qu'il ne sied pas de redire aux chastes oreilles des lectrices. Les gens de goût haussent les épaules et pressent un peu le pas. Toujours fière de son œuvre lamentable, la bru vieillissante n'a pu, malgré toutes les conquêtes de la chimie, effacer de la paroi brune cette impertinente sentence qu'y inscrit, elle en est sûre, le pasteur d'une paix toute proche :

Mais que vois-je, là-bas, sous l'opulent noyer?
Portes du Paradis, célestes espérances...
Si les portes du ciel avaient cette apparence,
J'en saluerais de loin la divine substance,
Mais je n'y voudrais point entrer.

Pierre Deslandes.



TSOUYE-TE

Le coûte la tiura de Velâ-lè-Tomme, là avâi on puceint pèrâ que l'etâi ào menistre. Clli pèrâ l'etâi adâ tserdzî. Que lè z'annâie füssant croûie, que füssant boune, po lo pèrâ ào menistre, l'etâi tot on : jamé lè pere manquâvant à l'appet. Et que l'etât boune, n'è pas de dere. La serveinta ào menistre lè z'accordâve de tote lè manâire : ein mochî, ein papette, tot riond, pliemâ, ein resegnâ, cru, couet et dinse et dinse. Qu'arâi-te fê sein clliâo pere, lo menistre ? Lâi tegnâi quemet ài pelion de sè get. Mîmameint, ein avâi que prêteindant que l'arâi dza tsandzî de perrotse sein lo pèrâ. Et ào prîdzo quand liésâi dein la Bibllia clli coupliet que sè dit : « Tout arbre qui ne porte point de bon fruit sera coupé et jeté au feu », lè dzein sè peinsâvant : « L'è pardieu pas lo pèrâ ào menistre que l'è dinse ! »

Onna matena de sti derrâi àoton, lâi avâi on tredon dâo diâbllio pè la tiura: dâi bramâie, dâi berbotâdzo à ne pas s'ouâre! Peinsâ-vo vâi assebin, tandu la nè, on larro l'etâi vagnâ et l'avâi robâ lè pere ! Quint' achon, tot parâi ! Robâ dâi pere et justameint lè pere ào menistre !

Cô faillâi-te, acchounâ ? Oï, cô ? Lo menistre, que l'etâi on tout fin, s'è pas tenu po battu.

La demeindze d'apri, compto prâo que tota la perrotse l'etâi ào prîdzo. On sè peinsâve que lo menistre voliâve dere on mot dâi pere. Lè bon l'etât dan vagnâ pè tiuorisât, lè croûio po ne pas être acchounâ. Vo dio que lâi manquâve nion.

Apri la prâire, lo menistre lâo dit dinse :

— Mes chers frères, vous savez quel vol on a commis cette semaine. Mon poirier a été dépouillé ! Les poires qui faisaient ma joie, qui me

permettaient de supporter vos péchés m'ont été dérobées...

Lè dzein retegnant lão soelliò. On avâi où clouissi onna pudze !

— Mais, mes frères, cela ne se passera pas ainsi. Je le connais le voleur et je veux qu'il soit connu aux yeux de tous. Vous voyez ce bonnet, je vais le lui lancer à la tête. Il le recevra.

Min de brit. Crâio que se onna motse l'avâi eterni, on arâi pu l'ouûre.

Adan, ào maitet de cllia tranquillità, on oût ào traïsimo banc, la fenna à Maquelhion que desâi à son hommo :

— Clinne-tè ! Maquelhion. Sarâi bin dein lo cas de tè l'accoulli ! — *Marc à Louis.*

Armorial des Communes vaudoises. — Par Th. Corbaz et F.-Th. Dubois. — Livraisons 15 et 16. — Editions Spès, Lausanne.

Ces deux nouvelles livraisons de la belle publication héraudique vaudoise nous apportent les blasons des communes de Noville, Bavois, Ballaigues, Saint-Saphorin s. Morges, Roche, Mies, Seigneux, Thierrens, Pampigny, Ependes, Signy-Avenex, St-Cergue, Vuiflens-o-Château, Penthâlaz, Eclâpens, Bussigny sur Oron, Bussigny sur Morges, Corcelles p. Concise, Montaubion-Chardonney, Valeyres sous Montagny, Grandavent, Begnins, Vugelles-la-Mothe, Vuîtebœuf, Sennarens, Marchissy, Ballens, St-Livres, Dizy, Combremont-le-Petit, Peney, Vaugondry. L'armorial totalise maintenant 256 armoiries communales. Au printemps prochain paraîtra une double ou une triple livraison qui achèvera vraisemblablement la publication commencée en 1922 de cette patriotique et pittoresque « suite en couleurs ».

SOLUTION ELEGANTE

[L] N'avocat genevois, après de multiples démarches, avait été informé qu'il venait d'être enfin nommé chevalier d'un ordre excessivement exotique et qu'il eût à venir retirer son diplôme et sa croix chez le consul.

Au jour et à l'heure indiqués, il se présente. Le consul le reçoit avec empressement, le félicite chaleureusement de la si haute distinction si rarement octroyée qui..., que..., dont..., etc..., et finit par lui dire :

— Maintenant, je vais procéder à l'investiture, suivant les rites de l'Ordre. Mettez-vous à genou sur ce coussin.

L'avocat s'agenouille. Le consul prononce quelques phrases dans la langue de son pays, puis il termine par ces mots en français :

— Je te crée chevalier.

Et il lui allonge sur la joue une petite tape. Le nouveau chevalier se relève.

— C'est cinq cents francs, dit le consul.

L'avocat tire son portefeuille et y pince un billet de mille francs.

— Je n'ai que ce billet sur moi.

— Ah ! sapristi ! Et il n'y a pas la moindre monnaie au consulat ! fait l'investiteur.

Courte hésitation de part et d'autre... Mais le consul, brusquement, trouve une solution élégante :

— Allons, remettez-vous sur le coussin, cher maître, je vais vous créer officier, ça fera le compte.

LETTRE DE LA MI-NOVEMBRE

[L] ES ducs de Savoie fondèrent dans le Pays de Vaud, une institution qui semble avoir été continuée pendant tout le temps de la domination bernoise : c'est le tir du Papegay.

Le Papegay était un oiseau en bois peint, monté au bout d'une perche sur lequel les miliciens exerçaient le tir au mousquet.

Le tir au Papegay donnait lieu à des réjouissances publiques ; il avait lieu, une fois l'an, au mois de mai, en présence du bailli ou de son lieutenant. Celui qui avait abattu l'oiseau était proclamé roi du Papegay. On le portait en triomphe dans la place, musique en tête, accompagné d'une nombreuse suite.

La commune lui offrait une collation de vin et de pâtisserie. Un certificat de royauté en due forme lui était remis, portant le cachet du bailli.

La royauté du Papegay n'était pas seulement honorifique, ni aussi éphémère qu'on pourrait le croire, des priviléges spéciaux y étaient attachés. LL. EE. accordaient 100 florins au roi, ou bien, si celui-ci le préférait, une exemption totale de tous droits de péages, de corvées, dans tout le Pays de Vaud et tous tributs redéversables à LL. EE. pendant une année.

Ainsi, le goût du tir, chez les populations vaudoises a ses origines bien loin en arrière ; la maîtrise, à laquelle elles ont atteint, a ses racines dans des siècles de patients exercices.

Il existait, dans le Jorat, avant la grande guerre, une coutume que la grande guerre n'avait pas interrompue. C'était « le Tir des Jeunes » ; ceux-ci de 9 à 15 ans, à l'instar de leurs aînés, avaient un tir avec la « criée » des prix, le bal, une véritable abbaye. Comme je le dis plus haut, la guerre n'y avait rien changé ; les jeunes du Jorat brûlaient leur poudre, insouciant des coups de feu tragiques qui s'échangeaient à quelques kilomètres de nos frontières.

On ne trouve pas des cartouches dans le sabot d'un âne et les balles sont chères ; mais les Jeunes de Mézières, Carrouge, Cullayes et autres lieux savaient se tirer d'affaires.

Ils se déguisaient, allant de ferme en ferme, quêteur des œufs que les ménagères leur donnaient en riant, et qu'ils vendaient. Le produit de cette vente et une cotisation d'un franc cinq centimes (cinq centimes pour les balles) assuraient l'achat des prix et des balles.

Chaque tireur avait droit à six coups avant la guerre ; quatre, pendant la guerre.

Suivons les péripéties du tir : A 1 1/2 heure de l'après-midi, les tireurs sont réunis dans un verger où siège le comité au complet : les trois aînés de la bande. Le président apporte le flobert et les balles, ainsi que des billets portant un chiffre qui sera le numéro d'ordre du tir. A une table s'installe le secrétaire qui notera les points.

Les « zigueurs », terme local pour cibares, fournissent la cible : la zone dangereuse interdite est marquée par une « berclure » appuyée à la table.

La fusillade est vive sous les arbres en fleurs : les poules familiaires se faufilent toujours parmi les enfants ; elles savent que là où ils sont, on fait de succulentes trouvailles de miettes. Mais, elles ignorent la berclure, elles ne se doutent pas, les infortunées que ce beau jouet, qui brille dans la main des enfants, n'est pas inoffensif et qu'une poule a tout intérêt à se mettre hors de sa portée.

Le soir — à Mézières — au Lion d'Or a lieu la distribution des prix où dans la grande salle ceux-ci sont exposés.

Le premier prix a 58 points sur 60 ; il obtient, ce jour-là, une balance et une couronne de myosotis qu'il portera sur sa tête, même pendant le bal qui va suivre, mené par une musique à bouche, et où ensuite, elle circulera de tête en tête.

Les années passeront, les Jeunes familiarisés avec le flobert, depuis l'enfance, entreront dans les rangs des tireurs suisses.

Mme David Perret.

LE CANARD

Ce n'est pas à un canard qu'il faut apprendre à nager ; cette allusion transparente se dit fréquemment dans le langage courant, de même que plonger comme un canard, qui signifie s'esquiver, se soustraire, à un danger. On appelle canard privé l'homme qui est aposté pour en attirer ou pour en attraper d'autres.

Le mot canard est pris dans une nouvelle acception ; il s'appliquait autrefois à des imprimes que l'on criait dans la rue ; il désigne aujourd'hui un journal quelconque et comme souvent les nouvelles données par les feuilles publiques, sont fausses, on a dit un canard pour une fausse nouvelle ; donner du canard à quelqu'un, c'est l'abuser, lui en faire accroire.

Les canards l'ont bien passée est une locution fort employée pour parler d'une entreprise qu'il est facile de réaliser.

« Les Pas chancelants ». — Mme David Perret, à Chailly s. Lausanne, la fidèle collaboratrice du *Conteur Vaudois*, raconte dans le livre « Les Pas chancelants » sa jeunesse avec beaucoup d'humour et de vérité. Il y a de tout dans ce livre : des pages gaies surtout, des pages tristes aussi, des choses qui font rire et des choses qui font réfléchir. En le lisant, jeunes et vieux y trouveront un délasement et nos fils tout particulièrement pourront en faire leur livre de chevet en toute sécurité. « Les Pas chancelants » sont un cadeau tout trouvé, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'HOMME ANGUILLE

[A] L est ici, il est là, il est partout, il n'est nulle part ; le mouvement seul fait sa vie : c'est le papillon, l'abeille, le zéphyr, c'est tout ce qui voltige, tout ce qui ne s'arrête pas, tout ce qui s'agit sans cesse.

Est-il dans un salon, il croise de la cheminée aux tables de jeu, serpente à l'entour des chaises, feuillette un album, jette un regard sur des écrans, s'assied une minute, se lève, prend son chapeau, puis disparaît pour aller ailleurs recommencer son jeu séminant, turbulent, pétulant. La conversation n'a aucune prise sur son esprit mobile, aucun sujet ne peut le retenir ; il s'enfuit avant le dénouement d'une histoire, et rarement il assiste à l'exorde entier d'un discours.

Il a du vif-argent dans les jambes, une machine à vapeur sous les pieds. Au spectacle, il paraît dans chaque loge, on le voit à l'orchestre, il se trouve au parterre, on l'aperçoit dans les coulisses, et son œil se montre parfois au trou du rideau.

Dans la rue il aborde tout le monde et ne s'arrête avec personne ; on ne peut le retenir, il défie les meilleurs poignets. Son chien meurt de lasitude en s'exténuant à le suivre, et ce misérable animal ne peut le perdre de vue une seule minute sous peine de le chercher une heure.

Vient-il vous voir, vous, son ami, il se jette dans vos bras, vous accable de caresses et de questions dont il n'attend pas les réponses, puis il décampe sans que vous sachiez où il est allé, ni où le prendre ; et, si par hasard vous le rencontrez, honteux de vous avoir quitté si brusquement, il vous dit en rougissant : « Ah ! mon cher, je vous cherchais. »

Sa vie est un *allegro* perpétuel ; il est composé de triples croches, et il ne sait ce que c'est que *tenue, soupir ou point d'orgue*. Ses visites sont semblables à des coups de feu ; il ne vous laisse pas le temps de le considérer, et vous le cherchez à sa place qu'il est déjà bien loin. C'est la muscade du charlatan, l'éclair d'un orage, un changement de décoration à vue. Jamais on n'a pu faire son portrait, car il aurait fallu que le peintre le tirât au vol.

Il se peigne à plusieurs reprises, il se rase en cinq temps ; toute opération est trop longue pour qu'il puisse la faire de suite, et le sommeil seul a le droit exclusif de le fixer au lit.

Tel est à peu près l'homme anguille ; et, s'il entreprend la lecture de cet article, en conscience il ne pourra l'achever, si je l'allonge encore ; aussi je finis vite afin de ne pas l'impatienter.

Petit-Senn.

Le tragique quotidien. — Un jour, un homme alla consulter un docteur. Il se plaignait de souffrir d'une noire mélancolie ; la vie lui était à charge.

Le docteur l'examina et lui dit :

— Tout ce dont vous avez besoin, c'est de distractions. Essayez de lire un livre amusant : ce serait, dans votre cas, la meilleure médecine.

Le malade secoua la tête ; le docteur reprit :

— Allez au théâtre, entendre des pièces comiques.

Le malade secoua de nouveau la tête d'un air découragé.

— Allons, il n'y a plus qu'une ressource, dit le docteur. Allez voir et entendre le clown qui vient d'arriver à Lausanne ; il paraît qu'il est du plus haut comique. Si cela ne secoue pas votre mélancolie, alors je n'ai plus rien à vous proposer !

— Ah ! dit le pauvre homme d'un ton navrant, c'est moi qui suis ce clown !

Leur rôle. — J'adore ça, les potins, mademoiselle Francoise, depuis trois ans que je suis concierge ici, j'ai fait divorce onze locataires.